

Croisière sur le canal St Martin et l'Opéra Garnier

France

Départ: Départ de votre région

dès **187€** TTC/pers.

1 jour / 0 nuit

Départ de votre région

Le 15/04/2027

Venez profiter d'une croisière commentée sur le Canal SaintMartin, au cours de laquelle l'histoire des quartiers parisiens emblématiquesvous sera contée au fil de l'eau ! Après le déjeuner, vous visiterez l'undes monuments les plus majestueux de la capitale : l'Opéra Garnier. Vous serez émerveillé par la richesse de sonarchitecture, le foisonnement de sa décoration et la variété des matériauxutilisés : un véritable hymne à la féerie !

Le(s) Transport(s) terrestre(s)

Yvetot 6h00 - Barentin 6h20 - Rouen 6h45 - Sotteville 7h00 - St Etienne 7h15
Le Havre 6h00 - Harfleur 6h15 - Elbeuf 7h15

Retour Yvetot et Le Havre vers 21h00

La description du voyage, le programme :

Itinéraire et programme

Départ pour une croisière commentéesur le Canal Saint Martin, où l'histoire des différents quartiers vous seracontée au fil de l'eau. Déjeuner. L'après- midi, visite de l'Opéra Garnier où vous serez émerveillé par larichesse de son architecture, le foisonnement de sa décoration et la variétédes matériaux utilisés.

Les Formalités

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

Conditions de vente et d'annulation :

Conditions de réalisation et annulation

Pour des raisons techniques, certains éléments du programme peuvent être modifiés ou remplacés.

Conditions d'annulation du fait du voyageur
Conditions d'annulation et de fermeture à la vente par le voyagiste :
Conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, le Tour Opérateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas un nombre minimum de participant(s). Quand le nombre maximum de participant(s) prévu sur un voyage sera atteint, il ne sera plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

Conditions d'annulation et de fermeture à la vente par le voyagiste :
Conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, le Tour Opérateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas un nombre minimum de participant(s). Quand le nombre maximum de participant(s) prévu sur un voyage sera atteint, il ne sera plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

Le prix comprend :

Le transport.
Visite de l'Opéra Garnier
Le déjeuner avec boisson
La croisière commentée

Le prix ne comprend pas :

Les dépenses personnelles.